



## CHARTRE RELATIVE A LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

### PREAMBULE

L'Association « les P'tits Ploufs d'Antibes » (ci-après désignée l'« **Association** »), dont le siège social est situé au stade nautique Jean Bunoz, 210, Avenue Jules Grec, à Antibes (06600), créée en 1992 conformément à la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, propose un service de découverte et de familiarisation du milieu aquatique, dédié aux enfants âgés de 5 mois à 4 ans, autour de situations de jeu et de plaisir. Elle est affiliée et labellisée par la Fédération des Activités Aquatiques d'Eveil et de Loisirs (FAAEL).

La présente chartre relative à la protection des données à caractère personnel (ci-après désignée « **Charte** ») a pour objet de définir les conditions et modalités de collecte, d'utilisation et de partage des données à caractère personnel (désignées ci-après les « **Données** »), que l'Association est amenée à collecter dans le cadre de la fourniture des Services à ses utilisateurs.

### Article I - DEFINITIONS

- **Charte** : Définit les conditions et modalités de collectes, d'utilisation et de partage des Données à caractère personnel que l'Association est amenée à collecter dans le cadre de l'exécution des services qu'elle fournit.
- **Signataire** : Désigne le destinataire du Service, à savoir les enfants ainsi que leurs parents présents lors des séances de découverte et de familiarisation du milieu aquatique, et plus particulièrement, le signataire de la présente Charte, agissant en son nom propre et au nom et pour le compte, en tant que représentant légal, de son enfant mineur.
- **Service(s)** : Désigne l'accès au centre nautique Jean Bunoz situé au 210, Avenue Jules Grec, à Antibes (06600) ainsi que la mise à disposition de matériel adapté aux besoins et aux capacités des enfants âgés de 5 mois à 4 ans tels que les tapis flottants, toboggans, sautoirs, tunnels, jouets etc, service de découverte et de familiarisation du milieu aquatique, dédié aux enfants âgés de 5 mois à 4 ans, autour de situations de jeu et de plaisir
- **Traitement** : Désigne toute opération, ou ensemble d'opérations, portant sur de telles données, quel que soit le procédé utilisé (collecte, enregistrement, organisation, conservation, adaptation, modification, extraction, consultation, utilisation, communication par transmission diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, rapprochement ou interconnexion, verrouillage, effacement ou destruction, ...)

### Article II - DOMAINE D'APPLICATION

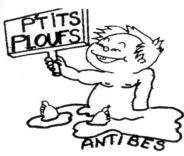
L'Association se réserve le droit de modifier la présente Charte en tant que de besoin, selon l'évolution des Services proposés ou l'évolution de la législation, à sa seule discrétion. L'autorisation donnée au titre des présents et soumise à la version la plus récente de la Charte qui, en cas de modifications, fera l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation par l'Association au Signataire adressée par courriel ou par tout autre moyen 30 (trente) jours au moins avant leur application effective afin de recueillir son accord. Le Signataire est invité à consulter cette Charte aussi souvent que nécessaire.

### Article III - COLLECTE DES DONNEES DES SIGNATAIRES

#### *III. A - Informations collectées*

Ces informations contiennent les Données nominatives récoltées lors de son inscription aux Services, telles que :

- Le prénom du Signataire ;
- Son nom ;
- Son adresse ;
- Son numéro de téléphone ;
- Son adresse électronique ;
- Le nom et le prénom de l'enfant mineur dont il est le représentant légal ;
- La date de naissance de son enfant mineur dont il est le représentant légal.



### **III. B - Durée de conservation**

Les Données récoltées et traitées seront conservées pendant toute la durée de fourniture des Services, à savoir 10 (dix) mois. À l'issue de cette période, elles seront supprimées.

Toutefois, certaines Données seront susceptibles de faire l'objet d'un archivage intermédiaire à l'issue de l'exécution, pour quelque raison que ce soit, des Services, et seront conservées de cette manière, pour une durée de 5 (cinq) ans à compter de la date d'interruption, avant leur suppression définitive.

### **Article IV - DIFFERENTS TRAITEMENTS REALISES**

L'Association utilise les Données recueillies auprès du Signataire afin de :

- Garantir la fourniture des Services au Signataire ;
- Transmettre au Signataire, le cas échéant, des renseignements ou modifications sur les Services (séances annulées ou reportées) par courriel, SMS ou tout autre moyen de communication ;
- Transmettre au Signataire, conformément aux dispositions légales applicables et avec son accord lorsque la législation l'exige, des messages promotionnels pour d'éventuels services annexes ;

### **Article V. DESTINATAIRES ET CAUSES DE TRANSMISSION DES INFORMATIONS RECUEILLIES**

Dans le cadre de l'utilisation des Services, certaines des informations collectées peuvent être transmises :

- Aux différents membres organisateurs de l'Association pour la seule exécution des Services ;
- La Fédération des Activités Aquatiques d'Eveil et de Loisirs (FAAEL) aux fins d'inscription du Signataire et pour la transmission à ce dernier d'une revue semestrielle ;
- Lorsque l'Association a l'obligation légale de le faire, pour se conformer à toute demande judiciaire ;

### **Article VI - DROIT DU SIGNATAIRE SUR SES DONNEES**

Le Signataire dispose du droit d'obtenir une copie des Données le concernant détenues par l'Association. Pour ce faire, il lui appartient de (i) soit lui adresser sa demande par lettre courriel à l'adresse électronique [info@ptitsploufs.com](mailto:info@ptitsploufs.com), le cas échéant, (ii), soit lui adresser sa demande par lettre transmise à l'adresse postale de l'Association telle que stipulée dans le préambule de la présente Charte.

L'Association s'efforcera de donner suite à la demande du Signataire dans un délai raisonnable et, en tout état de cause, dans les délais fixés par la loi.

Le Signataire dispose également de la possibilité d'accéder aux Données détenues par l'Association afin de lui demander de rectifier, modifier ou effacer toute information incorrecte.

Le Signataire dispose du droit à s'opposer ou de limiter les traitements de ses Données.

Le Signataire dispose du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) ou d'obtenir réparation auprès des tribunaux compétents s'il considère que l'Association n'a pas respecté ses droits.

Le Signataire dispose également du droit à la portabilité de ses Données, c'est-à-dire au droit de recevoir les Données fournis à l'Association dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par la machine et le droit de transmettre ces Données à un autre responsable du traitement.

Enfin, le Signataire dispose également du droit de définir des directives relatives au sort de ses Données après sa mort.

En deux (2) exemplaires

Fait le ..... à ANTIBES.

Signature du Représentant légal